



MAIRIE DE CASTILLON DU GARD

Hôtel de Ville
Place du 8 Mai 1945
30450 CASTILLON DU GARD
Tel : 04..66.37.12.74

Marché de travaux

**BORDEREAU DES PRIX
UNITAIRES**

Objet du marché ordinaire

Aménagement du RD 19

1 - Installation de chantier, démolition

N°pri x	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
1.1	<p>Installation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère : Forfaitairement les installations de chantier de l'entreprise et celles destinées au maître d'œuvre</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement des aires d'installation de chantier et de leurs accès ; - La fourniture et le repliement des baraques de chantier, ateliers, entrepôts, matériel de chantier etc. ... - Si nécessaire, les branchements pour réseaux divers ; - Les frais de gardiennage et de clôture. - L'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels, des produits de démolition et la remise en état des lieux ; - Il comprend en outre, l'aménagement et l'entretien des accès au chantier. - La sauvegarde de la sécurité des usagers de la route, des riverains et des personnes travaillant sur le chantier, -le recours à l'alternat manuel ou aux feux tricolores si nécessaire et selon les instructions ministérielles sur la signalisation routière livre 1 et plus particulièrement sa 8ème partie approuvée le 15 juillet 1974, y compris la fourniture, l'amenée, la mise en place, l'alimentation électrique par le réseau EDF ou indépendante, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et le repliement en fin de chantier des dispositifs, - la fourniture des panneaux qui seront rétro-réfléchissants et auront pour dimensions conformes au code de la sécurité routière, - La dépose et l'évacuation des panneaux et dispositif de sécurité en fin de chantier, y compris si nécessaire la démolition et l'évacuation des massifs béton et poteaux, le remblaiement des excavations en terre, et la remise en état à l'identique des abords. - Et toutes sujétions. <p>Les installations de chantier achevées et le matériel de chantier amené à pied d'œuvre, une fraction égale aux deux tiers de ce prix sera réglée à l'entrepreneur. Le solde sera versé après remise en état des lieux.</p> <p>LE FORFAIT</p>	
1.2	<p>Nettoyage du terrain</p> <p>Ce prix rémunère : Avant travaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nettoyage complet du terrain ainsi que l'arrachage des végétaux quelque soit leur hauteur et diamètre y compris leur évacuation ou leur élimination par incinération sur place. En cas d'incinération l'entreprise sera tenue de respecter les consignes de sécurité données par la Préfecture, le Corps des Sapeurs Pompiers. - Le nettoyage et l'évacuation de tous les résidus de chantier, la remise en forme des abords ainsi que l'épaulement en terre des bordures, regards etc.... <p>LE FORFAIT</p>	
1.3	<p>Mise en place d'un panneau indiquant les subventions</p> <p>Ce prix rémunère : La fourniture et la mise en place d'un panneau (1.5*1.5) indiquant les sources de subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> -la fourniture, le transport et la pose d'un ensemble comprenant -un panneau de signalisation et un mât -le terrassement nécessaire à la réalisation des massifs, l'évacuation des déblais à la décharge. -la réalisation des massifs en béton dosé à 300 kg de ciment par m3. -la pose de l'ensemble. 	

	LE FORFAIT	
1.4	Déplacement de panneau et poteaux Ce prix rémunère le déplacement de panneaux d'affichage et poteaux FT LE FORFAIT	

2 – TERRASSEMENT et TRAVAUX GENERAUX VOIRIE

2.1	Décaissement sur 0.20 m Ce prix rémunère : Le terrassement en déblais des espace vert , trottoir et l' évacuation des déblais dans une décharge agréée . LE METRE CUBE	
2.2	Décaissement sur 0.10 m Ce prix rémunère : Le terrassement en déblais des espace vert , trottoir et l' évacuation des déblais dans une décharge agréée . LE METRE CUBE	
2.3	F et M.O. Tv 0/20 Ce prix rémunère : La fourniture et la mise en œuvre de TV0/20 y compris le réglage et le nivellement de la forme LE METRE CUBE.....	
2.4	<u>DECOUPE DE CHAUSSEE</u> Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la découpe soignée de la chaussée existante à la scie circulaire ou au marteau pneumatique. Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> ♦ L'amenée et le repliement du matériel. ♦ Le marquage au sol. ♦ Le découpage des chaussées quelle que soit l'épaisseur. ♦ L'enlèvement des matériaux et le chargement. ♦ Le transport des matériaux à la décharge ou lieu de réemploi. Le mètre :.....	
2.5	TERRE VEGETALE Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de terre végétale sur une épaisseur de 20 cm (hors foisonnement), d'une structure poreuse et friable, contenant au moins 5% de matières organiques, exempte de tous parasites, matériaux impropres à la plantation, racines et pierres de diamètre supérieur à 2 cm et d'un pH de 6/6,5. Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> - l'amenée et le repli des matériels nécessaires à l'étalement et au tassement de la terre , - la fourniture et la dépose de la terre végétale conforme au CCTP et agréée par le maître d'œuvre , - décaissement des surfaces à planter à la côte de - 20cm du niveau du sol fini et des fosses pour les arbres, - transport et mise en dépôt à la décharge appropriée , - compactage du fond de forme, le réglage des surfaces planes ou/et l'exécution de toutes les formes de pentes éventuelles 	

	<ul style="list-style-type: none"> - l'étalement de la terre sur les surfaces à planter et/ou le remplissage des fosses de plantation, - comblement de trous et tassement par de la terre fine . - le nettoyage et la remise en état des abords du site après travaux - et toutes suggestions à la bonne réalisation de cette prestation .notamment présence de réseaux et de zones de circulation . <p>La terre végétale sera mise en œuvre de manière à atteindre la cote de -0.0m /au niveau fini des sols et il sera tenu compte du foisonnement. Le sol pouvant être tassé modérément mais en aucun cas il ne devra être compacté.</p> <p>Ce prix est rémunéré au mètre cube. LE METRE CUBE</p>	
--	--	--

3- VOIRIE

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
3.1	<p>Couche d'imprégnation Ce prix rémunère : Ce prix rémunère : au mètre carré, l'exécution d'une couche d'imprégnation avec une émulsion cationique à 65 % à raison de 1400 g à 1500g de bitume résiduel par m² soit 2.2kg/m², suivi d'un léger sablage. Il comprend la fourniture à pied d'œuvre, le répardage du liant, le répardage du sable et toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	
3.2	<p>Couche d'accrochage Ce prix rémunère : La réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à 60%. Il couvre toutes les sujétions d'exécution</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	
3.3	<p>BBSG3 e=0.05 m Ce prix rémunère : Au mètre carré mise en œuvre, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux semi grenu de classe 3 en couche de roulement. Il comprend : - Les études de formulation ou la vérification de celle-ci, - la fabrication de l'enrobé, avec fourniture des agrégats, du filler d'apport, du liant ainsi que le transport au poste d'enrobage, - Le chargement et le pesage des camions au départ de la centrale, - Le transport du lieu d'enrobage au lieu de mise en œuvre, - La réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à 60%. - La mise en œuvre au finisseur et à la main, - Le régalaage et le compactage, - Toutes sujétions de bonne exécution et pour travaux à proximité de zones sous circulation, - Les essais prévus au C.C.T.P. et au P.A.Q. de l'Entrepreneur. Il s'applique à la quantité résultant de la totalisation des doubles des bons de pesée remis au représentant du Maître d'œuvre sur les lieux de la mise en œuvre à l'exclusion des quantités refusées pour non-respect des clauses du marché.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	

<p>3.4</p>	<p>BBSG3 sur plateaux épaisseur 0.15 m(0.08+0.07) suivant norme certu</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Au mètre carré mise en œuvre, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux semi grenu de classe 3 en couche de roulement.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études de formulation ou la vérification de celle-ci, - la fabrication de l'enrobé, avec fourniture des agrégats, du filler d'apport, du liant ainsi que le transport au poste d'enrobage, - Le chargement et le pesage des camions au départ de la centrale, - Le transport du lieu d'enrobage au lieu de mise en œuvre, - La réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume à 60%. - La mise en œuvre au finisseur, - Le réglage et le compactage, - Toutes sujétions de bonne exécution et pour travaux à proximité de zones sous circulation, - Les essais prévus au C.C.T.P. et au P.A.Q. de l'Entrepreneur. <p>Il s'applique à la quantité résultant de la totalisation des doubles des bons de pesée remis au représentant du Maître d'œuvre sur les lieux de la mise en œuvre à l'exclusion des quantités refusées pour non-respect des clauses du marché.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	
<p>3.5</p>	<p>Bordures T2 bus(voir exemple)</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture et pose de bordures et caniveaux (bordure classe A) en béton. Eléments posés sur semelle de béton dosé à 250 Kg de ciment par mètre cube, de 0.10 m d'épaisseur, de largeur variable suivant le type de bordure ou de caniveau avec un débordement de 0.10m, y compris les terrassements, le chargement des déblais, leur évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur, le nivellement et le compactage de la forme, l'épaulement continu des bordures et la confection des joints au mortier de ciment tirés au fer.</p> <p>LE METRE LINEAIRE.....</p>	
<p>3.6</p>	<p>Bordures</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture et pose de bordures en béton désactivé coulé sur place. Cette bordure est déposée sur un BBSG 3. la mise en œuvre de désactivant par pulvérisation, le lavage et la pulvérisation d'un produit de cure en prenant soins de ne pas salir l'enrobé dessous.</p> <p>Bordure du type Type défense coulé sur place en béton désactivé double face</p> <p>LE METRE LINEAIRE.....</p>	
<p>3.7</p>	<p>Signalisation verticale</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la fourniture, le transport et la pose d'un ensemble comprenant -un panneau de signalisation de gamme normale de classe 2 -un mat aluminium à facette couleur champagne -le terrassement nécessaire à la réalisation des massifs, l'évacuation des déblais à la décharge. -la réalisation des massifs en béton dosé à 300 kg de ciment par m3. -la pose de l'ensemble. <p>Ce prix est rémunéré à l'ensemble posé.</p> <p>L'UNITE.....</p>	
<p>3.8</p>	<p>Marquage</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le marquage à la peinture blanche des marquages spéciaux routiers. -La mise à disposition du personnel et des engins nécessaires au traçage 	

	<ul style="list-style-type: none"> -L'implantation au fil bleu, et accord du maître d'œuvre -La première application avec homologation 30 mois NF1. -La deuxième application avec homologation 30 mois NF1. - La fourniture et la pose de dalle podo tactile (norme NF 98-351) au droit des passages piétons - Le respect de la réglementation en matière de sécurité routière, - La signalisation réglementaire de chantier lors du marquage. 	
3.8.1	Passage piéton y compris dalle podo-tactile, potelet L'UNITE.....	
3.8.2	ARRET DE BUS L'UNITE.....	
3.8.2	Bande de rives, bande continue Flèches de rabattements, LE FORFAIT	

4 – RESEAUX PLUVIAL

4.1	<p>Terrassement en tranchés Ce prix rémunère l'ouverture et la fermeture de tranchée pour la pose de tuyaux. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution d'un mètre linéaire quelque soit la nature du sol, y compris la coupe de chaussée, le nivellement et le réglage du fond de fouille, l'enlèvement et le transport à la décharge contrôlé de tous les déblais. - Les étaitements et blindages dans les conditions prévues par la législation du travail, tous les épaissements ou détournement d'eau. - Sujétions dues à la rencontre éventuelle d'autres canalisations. - La pose sur lit de béton (en traversée de chaussée) avec calage des reins. -Remblaiement en grave non traitée 0/60 compacté par couche de 20 cm jusqu'à la cote -58cm / au niveau fini. <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire pour une largeur de 1.00 m.</p> <p>En tranchées D=200 LE METRE LINEAIRE.....</p>	
4.2	<p>Canalisation BA série 135 Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La fourniture, le transport, et la mise en place des tuyaux et leur branchement éventuel aux canalisations existantes, le réglage de tuyaux en béton armé, classe 135 A, en tranchée. -Les suggestions de coupe (exécutée à la scie). -Les dispositions pour assurer la parfaite étanchéité. - Les éprouves des canalisations. <p>Il tient compte de toutes les sujétions de lieux et de voisinage.</p> <p>Diamètre 200 LE METRE LINEAIRE.....</p>	

<p>4.3</p>	<p>Bouche-avaloir profit T +grille</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture et la pose de regard avaloir préfabriqué ,y compris la plaque de recouvrement et décantation sur 0.30 m, les terrassements nécessaires, le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre, le compactage méthodique des remblais, le scellement du collecteur et la confection de la cunette.</p> <p>Pour une bouche de hauteur de cheminée inférieur à 2.00 M.</p> <p>L'UNITE.....</p>	
<p>4.4</p>	<p>Raccordement au réseau</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le raccordement des regards avaloir au réseau comprenant toutes sujétions de coupe et de maçonnerie inhérentes au raccordement des tuyaux - Le terrassement nécessaire, - Le carottage du regard, l'allongement du réseau existant et l'évacuation des gravats à la décharge - Le ragréage du regard après la pose du tuyau afin d'assurer la parfaite étanchéité du réseau. <p>L'UNITE.....</p>	

5- MACONNERIE

<p>5.1</p>	<p>Fourniture et Mise en oeuvre de Béton désactivés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La confection de béton désactivés teinté jaune clair , dosé à 330 kg de ciment par m3 sur une épaisseur de 0.14 y compris treillis soudé pour ferrailage, confection de joints tous les 5 mètres, sable de diamètre inférieur à 1mm dosé à 500 kg/m3, concassé de 0/20 dosé à 1000 kg/m3, la mise en œuvre de désactivant par pulvérisation, le lavage et la pulvérisation d'un produit de cure.</p> <p>Ce béton sera teinté dans la masse suivant les prescriptions du maître d'œuvre.</p> <p>LE METRE CARRE.....</p>	
-------------------	--	--

6- PLAN ET IMPLANTATION

<p>6.1</p>	<p>PLAN d'EXECUTION</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des plans d'exécution (voirie et pluvial) rattachés aux systèmes de coordonnées IGN69 et LAMBERT III - La réalisation de profil en long et en travers - La prise en compte de la réglementation des personnes à mobilité réduite - la validation de ces plans par le maître d'œuvre, - la fourniture des plans d'exécutions en format dwg, - Et toutes sujétions. <p>LE FORFAIT :</p>	
<p>6.2</p>	<p>IMPLANTATION GENERALE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dépouillement des plans fournis par le bureau d'étude. - le calcul en XYZ des points caractéristiques du programme et de deux repères de nivellement (axes, centres des courbes et tangentes des bordures..) rattachés aux systèmes de coordonnées du projet, - l'élaboration d'un plan d'implantation, - la validation de ce plan par le maître d'œuvre, 	

	<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des points sur le terrain avec une tolérance maximum de 5mm en XYZ sur chaque point, par un géomètre-expert DPLG inscrit au tableau de l'ordre des géomètres-experts. - la fourniture d'un plan d'implantation avec les coordonnées relevées des points implantés, - l'accord du maître d'œuvre sur le piquetage, - Et toutes sujétions. <p>LE FORFAIT :</p>	
<p>6.3</p>	<p>Plan de récolement</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La fourniture d'un plan régulier au 1/200 réalisé après travaux sur lequel sera reporté dans les trois dimensions l'ensemble de la voirie. Il devra obligatoirement être rattaché aux systèmes IGN69 et LAMBERT III et faire apparaître toutes les cotes altimétriques nécessaires au contrôle de la réalisation du projet. Il devra également faire état des plantations mises en place. - Un fichier informatique au format DWG (ou autre format demandé par le maître d'œuvre) sera fourni. <p>Ces documents seront fournis le jour de la réception des travaux.</p> <p>LE FORFAIT</p>	